



**Génie Civil**



**Pipeline et construction métallique**



# ACo. SERV

ABDEL & Co.  
SERVICES



## SECTEUR ROUTIER DEPUIS 2012

Travaux d'aménagement et de revêtement des pistes rurales dans divers gouvernorats en Tunisie.

Travaux de revêtement superficiel des pistes rurales et des routes

Travaux de renforcement et revêtement des routes.

Travaux de V.R.D (Voirie réseaux divers).

☎ (+216) 74 435 222 - 71964 435

📠 (+216) 74 435 226 - 71964 494

# Forage

# ACo. SERV

ABDEL & Co.  
SERVICES

## Equipement

- ▶ 2000 Ingersoll round RD20 – gamme II Drill Rig  
Top drive system
- ▶ 110.000Lbs capacité de lavage
- ▶ Profondeur maximale 1200 m
- ▶ Montée sur un camion (CRANE CARRIER COMPANY)  
avec 3 vérins de lavage

## Activité

- ▶ Forage des avant trous pour  
installation des tubes guides des  
forages pétrolier
- ▶ Descente des tubages
- ▶ Assistance lors de la cimentation
- ▶ Forage et nettoyage des puits d'eau

## Référence

- ▶ ANADARKO
- ▶ PERENCO
- ▶ OMV
- ▶ DUALEX



☎ (+216) 74 435 222 - 71964 435

📠 (+216) 74 435 226 - 71964 494

# ACOSERV 2020

## Communication sur le progrès (COP)

### GLOBAL COMPACT

- Respect des droits de l'Homme
- Respect des normes internationales du travail
- Protection de l'environnement
- Lutte contre la corruption.



Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.



## ENGAGEMENT DU DIRIGEANT

H.E. António Guterres  
Secrétaire général  
Nations Unies  
New York, NY 10017  
USA  
Tunis, le 23/05/2020

Objet : Déclaration de soutien continu à l'UNGC

Honorable Secrétaire Général,

Je suis heureux et fier de vous reconfirmer l'engagement d'Acoserv aux dix principes du Global Compact des Nations Unies relatifs aux Droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption. Les valeurs et principes du global compact rejoignent nos valeurs. Ils sont intégrés dans notre stratégie, notre culture, nos politiques, nos processus, nos procédures et nos relations avec nos employés, nos fournisseurs, nos clients et toutes nos parties prenantes. Ces principes viennent compléter notre démarche QHSE et améliorer notre approche et en matière de responsabilité sociétale et de développement durable.

Nous sommes signataire du pacte mondial depuis le 23 Mai 2019 et nous avons pris l'engagement de communiquer annuellement sur notre progrès en matière de développement durable.

Le présent rapport met en évidence les différents engagements et actions mis en place depuis l'adhésion. Il est communiqué à toutes nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Vous renouvelant l'assurance de notre engagement, nous vous prions d'agrèer, Honorable Secrétaire Général, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.



## QUI SOMMES- NOUS ?

Fondée en 1997 par **MR. ABDELWAHAB EL EUCH**, **ACOSERV** a été toujours au service de ses clients sur tout le territoire Tunisien 24h/24, 7j/7.

Le respect et la maîtrise du métier, l'engagement et la rigueur du personnel, les moyens procurés et les efforts fournis par la direction, l'envi de réussir... ont permis à **ACOSERV** de défier les difficultés, avancer et se faire distinguer des autres entreprises œuvrant dans le secteur du service pétrolier et de la construction.

ACOSERV compte aujourd'hui une équipe expérimentée de cadres compétents et d'ouvriers qualifiés travaillant ensemble dans une atmosphère de complémentarité et dans un esprit de famille, dans le but de satisfaire les clients et d'améliorer les services d'un chantier à un autre. Et comme dit le proverbe "À l'œuvre, on connaît l'ouvrier."



# LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL



**1**

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence

**2**

A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme



**3**

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

**4**

L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

**5**

L'abolition effective du travail des enfants

**6**

L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession



**7**

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

**8**

A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement



**9**

A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

**10**

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

## ENGAGEMENT D'ACOSERV

ACOSERV s'engage à :

- Revoir annuellement cet engagement et plus fréquemment si un évènement quelconque venait à en affecter la réalisation
- Communiquer tous les ans une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

L'évolution de l'entreprise suivant ces objectifs majeurs sera suivie et analysée au travers d'indicateurs de performance.

Notre département QHSE est responsable à concevoir, mettre en œuvre, maintenir et développer en permanence notre système de management qualité, sécurité et environnement.

Je m'engage à fournir les moyens et ressources nécessaires, conditions de l'implication des équipes dans l'atteinte des objectifs associés au Global Compact et de l'amélioration permanente d'ACOSERV.

Meilleures salutations,



## DESCRIPTION DES ACTIONS ET DES RESULTATS



### Droits de l'Homme



#### Principe 1

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme



#### Principe 2

Les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme

### METTRE EN ŒUVRE NOTRE POLITIQUE DES DROITS DE L'HOMME

ACOSERV respecte les Droits de l'Homme et a déployé en 2020 une politique des droits de l'homme afin de répondre aux principes du Global Compact. Ainsi, la direction d'ACOSERV s'engage à mettre en œuvre des principes essentiels qui assurent le respect des droits et la dignité de chacun.

ACOSERV respecte le code du travail tunisien pour l'ensemble de ses effectifs.

ACOSERV s'engage et veille à protéger ses collaborateurs contre le harcèlement sur le lieu de travail. Le harcèlement physique, verbal, sexuel ou psychologique ; Sur ce, ACOSERV a déployé une politique de lutte contre le harcèlement sur le lieu de travail et a mis en place une Charte de la dignité et du respect sur le lieu de travail.

### AGIR POUR L'EGALITE FEMMES HOMMES

Aucune discrimination n'est admise au sein d'ACOSERV, et dans un métier dit « masculin » nous agissons en faveur de l'égalité femmes hommes. Ainsi ACOSERV s'engage à ne pas faire de discrimination à l'embauche sur le sexe. Les annonces d'emploi sont rédigées de manière neutre et égalitaire, et le processus de recrutement assure l'application de critère de sélection identique, sans faire référence au sexe.

Catégorie	Total effectif 2018 : 453		Total effectif 2019 : 329	
	Nombre	%	Nombre	%
Femmes	48	16,16%	57	19,52%
Personnes + de 55 ans	19	6,50%	38	13,47%

## DESCRIPTION DES ACTIONS ET DES RESULTATS



### Normes internationales du travail



**Principe 3** Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective



**Principe 4** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire



**Principe 5** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants



**Principe 6** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

ACOSERV a mis en place une charte éthique, incluant notamment des dispositions relatives à la liberté d'association, la négociation collective, le travail forcé, le travail des enfants et les discriminations.

#### Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession

En matière de travail, notre déontologie et notre morale nous poussent à veiller toujours plus au respect de l'individu dans la valeur Travail.

Nous garantissons à ce titre un respect strict de la loi sur l'égalité pour le recrutement de nos équipes. De fait, nous excluons de nos critères de recrutement: l'âge, le sexe, la nationalité, l'origine, ni les convictions religieuses, la situation de famille, les opinions politiques, les activités syndicales ou mutualistes.

	2018	2019
Total des recrutements réalisés	89	25

## DESCRIPTION DES ACTIONS ET DES RESULTATS

### Former nos collaborateurs

ACOSERV vise à former, développer et améliorer en permanence les compétences de l'ensemble de son personnel afin de satisfaire les exigences client et assurer la satisfaction interne de ses collaborateurs.

**Indicateur N° 01 : Taux de respect du plan de formation (sachant que notre objectif est 85%)**

	2018	2019
Taux de respect du plan de formation	98%	89%
Etat de l'objectif	<b>Atteint</b>	<b>Atteint</b>

**Indicateur N° 02 : Bilan par catégorie socioprofessionnelle**

	2018	2019
Ouvriers	53,20%	66,66%
Cadres	46,80%	33,34%

⇒ On peut constater que la catégorie socioprofessionnelle la plus formée est celle des ouvriers.

**Indicateur N° 03 : Bilan par type de formation**

	2018	2019
Informatique	3,71%	3,07%
Juridique	14,81%	7,70%
Management	18,52%	4,62%
Sécurité	<b>53,70%</b>	<b>81,54%</b>
Technique	9,26%	3,07%

⇒ On peut constater que la priorité a été donnée aux formations liées à la sécurité.

⇒ Nous avons pour objectif d'améliorer les conditions de travail de nos collaborateurs, pour cela en 2019, **70%** de nos collaborateurs ont été formés aux premiers secours, lutte contre l'incendie et la conduite défensive.

## DESCRIPTION DES ACTIONS ET DES RESULTATS

### OEUVRER POUR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL

Pour ACOSERV, la sécurité et la santé des personnes qui interviennent sur ses chantiers est une priorité. Pour cela, la société est en recherche permanente de nouveaux outils, matériels et méthodes.

Notre principale ambition est d'atteindre le zéro accident du travail et de maintenir l'absence de maladie professionnelle en combinant des actions de prévention et notre démarche d'amélioration continue.

⇒ ACOSERV adhère à la vision zéro.

En 2019, ACOSERV a été récompensé par ses clients OMV & MSBI pour sa participation positive à l'atteinte de 5 million d'heures de travail sans jours perdus au sein du projet NAWARA.

Notre société est certifiée ISO 45001 Version 2018 « Systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail ». Elle s'engage à respecter ses obligations légales et réglementaires en matière de santé et sécurité, et à fournir les équipements de Protection Individuelle adaptés à ses collaborateurs (lunettes, bouchons auditifs, chaussures de sécurité, gants etc....).

Année	2018	2019
Total des achats EPI & EPC	<b>211 272,81 TND</b>	<b>152 164,68 TND</b>

Ainsi l'ensemble de nos collaborateurs bénéficie du même parcours sécurité, incluant un accueil sur site avec l'explication des consignes de sécurité par nos superviseurs QHSE.

Tous les sous-traitants sont menés à signer un engagement QHSE qui assure le respect des exigences QHSE sur site.

ACOSERV assure le respect de suivi des visites médicales de tous ses collaborateurs ainsi que ses prestataires de services.

Chaque incident survenu fait automatiquement l'objet d'un rapport d'investigation et d'une alerte de sensibilisation.

Chaque non-conformité SST détecté ou réclamation reçue fait l'objet d'une fiche de non-conformité, un plan d'action (ce plan permet de suivre les actions correctives prises et les actions d'améliorations nécessaires) et une alerte de sensibilisation si nécessaire.

	Fatalités	Incidents	Non conformités	Actions correctives	Alertes
Total en 2018	0	43	253	462	51
Total en 2019	0	41	144	297	46

## DESCRIPTION DES ACTIONS ET DES RESULTATS

### Sensibilisation continue de nos collaborateurs

	2018	2019
Total des exercices à blanc réalisés	18	15

⇒ Ces exercices à blanc ont été réalisés dans des différents sites de travail avec des différents événements.

	2018	2019
Total des sessions de sensibilisations (Time out for Safety & Tool Box Talk)	193	147

- ⇒ ACOSERV n'a pas seulement tenu à sensibiliser ses collaborateurs, mais elle a aussi contribué à la sensibilisation des parties externes à travers sa page Facebook « ACOSERV HSSE » avec un total d'abonnés de 57 813 personnes (jusqu'à aujourd'hui).
- ⇒ Une induction QHSE est réalisée pour les nouveaux recrutés, les stagiaires et les visiteurs par le département QHSE.
- ⇒ Nos superviseurs QHSE sont toujours présents sur tous les sites afin d'assurer la sensibilisation continue du personnel et pour conduire des sessions de formation en interne.
- ⇒ Notre objectif de réalisation de toutes les réunions CSST est atteint à 100% pour l'année 2018 & 2019.
- ⇒ L'objectif du respect du plan de communication est atteint à 100% ce qui montre que la communication en interne joue un rôle clé dans notre société.

	2018	2019
Total des réunions réalisés	77	96

## DESCRIPTION DES ACTIONS ET DES RESULTATS

### Don du sang

Une campagne de don de sang est menée annuellement en coordination avec la banque du sang.



### Règlement intérieur :

Le règlement intérieur d'ACOSERV a pour objet de fixer :

- Les mesures d'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.
- Les règles générales et permanentes relatives à la discipline.
- La nature et l'échelle des sanctions et procédures disciplinaires.
- Les dispositions relatives aux discriminations, harcèlement moral et sexuel.

Ce document est applicable au personnel d'ACOSERV et est destiné à assurer la bonne exécution du travail et de la discipline à l'intérieur de tous les locaux des établissements de la Société.

L'article 23 est spécifique aux dispositions relatives à la discrimination et au harcèlement sexuel et moral. En voici l'extrait:

« Aucun salarié, aucun candidat à un recrutement, à un stage ou à une période de formation en entreprise ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire, directe ou indirecte, notamment en matière de rémunération, de formation, de reclassement, d'affectation, de qualification, de classification, de promotion professionnelle, de mutation ou de renouvellement de contrat .

Aucun salarié ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire pour avoir témoigné des agissements de harcèlement sexuel ou moral.

Tout salarié ayant procédé à des agissements de discrimination, harcèlement sexuel ou moral est passible d'une sanction disciplinaire et poursuite en justice. Aucun salarié ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral qui ont pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel. »

## DESCRIPTION DES ACTIONS ET DES RESULTATS



### Environnement



#### Principe 7

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement



#### Principe 8

Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement



#### Principe 9

Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

ACOSERV s'engage à respecter la réglementation en matière d'environnement, et déploie une politique qualité, hygiène, sécurité et environnement afin de minimiser notre impact environnemental et d'améliorer notre système de management QHSE. Nous incitons l'ensemble de nos collaborateurs à adopter des gestes simples en faveur de l'environnement.

✓ Durant l'année 2019, nous avons mis en place le tri des déchets papiers/cartons, bouteilles plastiques et les produits dangereux (chiffons souillés, filtres à huile etc...) au niveau de nos sites afin de revaloriser au maximum nos déchets.



## DESCRIPTION DES ACTIONS ET DES RESULTATS

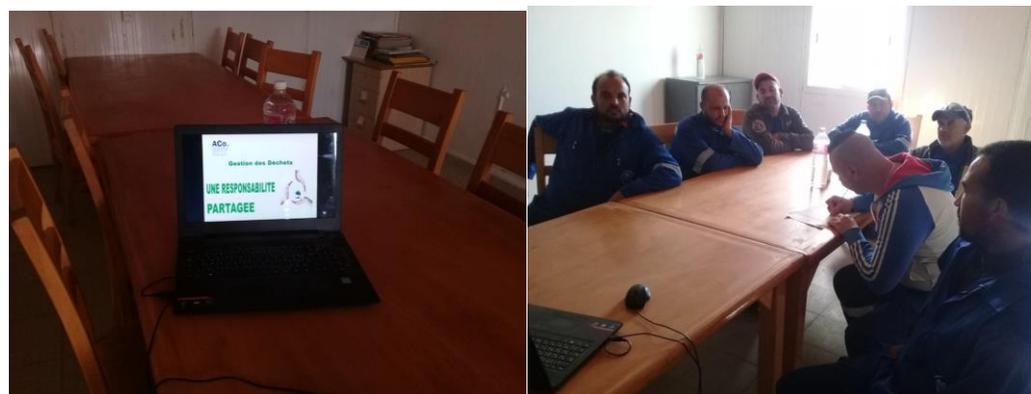
- ✓ Nous avons utilisé des bacs de rétentions également comme bassin pour la décontamination et comme mesure de prévention sur les zones à risques.
- ✓ Nous avons installé un déshuileur au niveau de notre base de maintenance afin d'assurer le collecte des huiles usagées par des prestataires compétents et agréés pour recyclage.
- ✓ Collecte, stockage et recyclage des pneus usés.
- ✓ Nous avons mis en place une procédure de gestion des batteries afin d'assurer la maîtrise des couts d'achats, cette procédure consiste à collecter et conserver des batteries usées dans le but de garantir leurs recyclage par le fabricant lui-même.
- ✓ Réaliser la sensibilisation de l'ensemble de nos collaborateurs aux sujets environnementaux et s'assurer que nos sous-traitants soient sensibilisés aussi à ce sujet.
- ✓ Limiter notre consommation de papier en assurant le partage de tous le système avec nos collaborateurs sur un serveur.
- ✓ Prévenir la pollution des sites, en limitant au maximum les rejets dans l'air, l'eau ou les sols.
- ✓ Maitrise des voyages planifiés afin de réduire la consommation de gasoil et l'émission CO2.

	2017	2018	2019
Total annuel de consommation de gasoil (en Litres)	2, 762,602	2, 312,870	967,883

- ✓ Sensibiliser systématiquement notre département achat pour favoriser l'achat des articles avec le moindre impact environnemental négatif.

## DESCRIPTION DES ACTIONS ET DES RESULTATS

✓ Plusieurs sessions de formation en interne ont été menées par nos superviseurs QHSE concernant l'ISO 14001 Version 2015 « Systèmes de management environnemental »



- ⇒ Pour l'année 2020, nous souhaitons améliorer notre système de management de l'environnement en réalisant un bilan global de nos émissions de CO2 et la consommation d'eau.
- ⇒ Nous souhaitons également l'obtention du certificat ISO 14001 Version 2015 « Systèmes de management environnemental ».

## DESCRIPTION DES ACTIONS ET DES RESULTATS



### Lutte contre la corruption



**Principe 10** Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Toute entreprise doit agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Convaincue qu'il peut exister un environnement commercial équitable, ACOSERV s'engage au travers de sa politique anti-corruption, à lutter contre la corruption, à respecter les intérêts des clients, et à respecter la confidentialité des informations.

Cette politique a été dévoilée et signée par l'ensemble de nos collaborateurs qui s'engage à le respecter.

En 2020, nous avons mis en place un code de conduite, qui formalise les règles internes et normes auxquelles nous nous conformons afin d'appliquer et faire respecter nos valeurs au quotidien. Ce code de conduite est transmis à nos partenaires (fournisseurs et clients), remettant en avant notre engagement à leurs côtés.

Ainsi, ACOERV continue à afficher sa volonté de promouvoir les principes suivants :

- Œuvrer pour le développement d'une éthique de bonnes pratiques dans la gestion des affaires et ce, sans compromis possible sur leur intégrité.
- Respecter vis-à-vis de ses concurrents un comportement excluant tout dénigrement, toute fausse information, toute action déloyale.
- Privilégier les fournisseurs en mesure d'apporter les garanties nécessaires démontrant leur propre respect en matière d'éthique et de conduite des affaires.

**A ce jour, ACOERV n'a fait l'objet d'aucune plainte sur ce sujet et veillera à ce qu'il en soit toujours ainsi.**

# ACo. SERV

ABDEL & Co.  
SERVICES



Résidence Les Jasmins appt. A 52, Route de Tunis km2 - Moulin ville, 3002 Sfax - TUNISIE

Immeuble émeraude palace 2<sup>ème</sup> étage, Rue Lac Windermere

TUNIS - TUNISIE

☎ (+216) 74 435 222 - 71964 435

📠 (+216) 74 435 226 - 71964 494

📘 [www.facebook.com/acoserv](https://www.facebook.com/acoserv)

🌐 [www.acoserv.com](http://www.acoserv.com)